



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PAULE  
MRC DE LA MATANIE

Avis Public

**PUBLICATION DES RÈGLEMENTS 399-21**

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité de ce qui suit :

Le conseil municipal a adopté lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 16 août 2021 le règlement suivant :

- Règlement numéro **399-21** modifiant le règlement de Zonage numéro 384-19 afin de procéder à la modification de certaines normes relatives à l'implantation des bâtiments complémentaires, aux piscines et aux quais à l'initiative de la municipalité.

Le règlement numéro **399-21** a reçu le certificat de conformité de la directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de la Matanie, le 16 septembre 2021 et il est entré en vigueur à cette même date.

Ce règlement est disponible sur le site internet de la municipalité <https://municipalite.sainte-paule.qc.ca> où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

DONNÉ à Sainte-Paule, le 21 septembre 2021

---

Mélissa Levasseur

*Directrice générale/secrétaire-trésorière*